

# PROCES-VERBAL

**de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires**

**du vendredi 16 juin 2023, à 14h00**

**dans la Grande Salle, à Rougemont**

Présidence : M. Pierre Rochat

Secrétaire : M. Alain Jeanmonod

\*\*\*\*\*

## Salutations

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux actionnaires, aux invités ainsi qu'aux représentants des pouvoirs publics, en français et en allemand.

Il salue tout particulièrement :

Mme Cindy Morier, municipale à Rougemont, et la remercie pour la salle

M. Eric Grandjean, syndic de Château-d'Oex,

M. Boris Fringeli, syndic de la commune de Haut-Intyamon

M. René Müller, syndic de la commune de la Lenk

M. Jean-Pierre Neff, syndic de Rossinière,

Mme Beatrice Zeller, syndique de Zweisimmen,

M. Florian Chiaradia, municipal à Montreux

M. Thomas Frei, municipal à Saanen,

Mme Barbara Baumann du Canton de Berne, représentant également les actions de la Confédération,

M. Christophe Bregnard du Canton de Vaud,

M. Stéphane Marchon du Canton de Fribourg,

M. Pierre-Alain Coquoz de l'organe de révision,

ainsi que les membres du conseil d'administration et de la direction générale. Il excuse l'absence de M. Nicolas Grandjean, retenu par une autre assemblée générale.

Le Président excuse les invités qui n'ont pas pu se libérer pour se joindre à l'assemblée générale de la société.

Le Président rend hommage à M. Walter von Siebenthal, ancien président du MOB, qui nous a quitté au mois de janvier de cette année. Il adresse encore ses sincères condoléances à sa veuve, présente aujourd'hui. Il propose de respecter un moment de silence en sa mémoire.

## Ouverture de l'assemblée générale

Le Président informe les actionnaires que l'assemblée générale sera tenue en français, langue officielle du siège social de la société qui se trouve à Montreux. Il s'adresse par ces mots à l'assemblée :

*« C'est au nom d'un Conseil d'Administration heureux et satisfait que je m'exprime devant vous aujourd'hui. D'abord parce que nos résultats sont excellents, que le GPX, se développe comme prévu, nos commanditaires publics nous soutiennent et l'équipe de direction, sous la conduite attentive dynamique et motivée d'un directeur général engagé, nous entraîne vers les succès espérés et attendus.*

*Les chiffres d'affaires des sociétés du groupe sont tous en nette progression, ainsi que le bénéfice. Nous nous rapprochons des chiffres de l'exercice record de 2019. Les réserves que nous avons dû dissoudre pour passer le cap du COVID, se reconstituent vigoureusement. Les perspectives sont vraiment réjouissantes, vu qu'en 2022 le marché asiatique n'était pas encore de retour. Comme décrit dans le rapport de gestion, tous nos résultats sont positifs et nous nous en réjouissons.*

*Passé tous les tests, vérification et autres procédures d'homologation c'est avec grande satisfaction que nous avons pu inaugurer, en grande pompe, en décembre dernier les trois premières rames de ce GPX tant attendu. Nous avons, ainsi et enfin, concrétisé ce grand projet, ce rêve de plusieurs générations de cadres, collaborateurs et actionnaires de relier sans changement Montreux à Interlaken. Aujourd'hui, je tiens à en remercier les villes de Gstaad et Interlaken, qui avec un enthousiasme et une générosité exemplaire ont soutenu cette grande opération. Nos trains portent fièrement leurs noms. Montreux, rejoindra avec sa rame en 2023.*

*Tout va donc pour le mieux, même si, fin février, un problème nous oblige, sur ordre de l'OFT, par sécurité, à stopper la liaison. Passé la stupeur de cette décision abrupte, notre direction, avec celle du BLS, a cherché assidûment la parade. Heureusement très vite, ensemble, des solutions ont été trouvées. Ce fut aussi l'occasion de développer de belles synergies entre les acteurs concernés. A l'évidence, le proverbe : A quelque chose, malheur est bon, s'est vérifié et nous sortons renforcés de cette aventure. Le passage sans transbordement à Zweisimmen est rétabli depuis dimanche et nous sommes prêts pour accueillir les touristes asiatiques dès cet automne.*

*Dans ce contexte de succès, de développement de grands projets stratégiques, mais aussi de sortie de crise COVID, je tiens à réitérer ici notre très grande reconnaissance aux pouvoirs publics qui nous aident, nous soutiennent et nous font confiance. Sans la Confédération, les Cantons et les Communes nous serions loin du compte ; Pour la confédération, espérons que cela dure, que la Suisse occidentale ne soit pas trop préteritée, malgré le contexte de restrictions budgétaires qui s'annonce ! Cela dit, je me permets d'en appeler au maintien d'un climat de confiance réciproque. Je sais que ce n'est pas toujours facile eu égard aux comptes que les élus ont à rendre à ceux qui les contrôlent et eu égard aussi à l'importance des engagements pris. Toutefois, je crois quand même qu'avec moins de suspicion et plus de dialogue, sans recours à des actions pénales intempestives et dont la presse adore se faire l'écho, nous serions tous plus à l'aise dans nos rapports réciproques.*

*Une fois encore, et notamment dans ces temps difficiles, vu les enjeux et la complexité croissante, je veux insister, avec gratitude, sur l'engagement des membres de la direction générale.*

*L'enthousiasme de ses membres et de leurs équipes, le professionnalisme, la foi dans la qualité produite, le respect de nos valeurs, nous inclinent à envisager l'avenir avec sérénité. Notre développement, puissant et dynamique, fondé sur des choix stratégiques ambitieux, nous porte à aller de l'avant. La tendance haussière pressentie en 2019 se confirme aujourd'hui et les indicateurs sont au vert. C'est dans ce contexte positif que la poursuite du processus de modernisation du matériel roulant, l'adaptation de nos infrastructures vieillissantes se poursuit, avec, dans un avenir désormais proche, la réforme de ligne des Rochers de Naye et de son matériel roulant, puis à moyen terme, les deux tunnels de la sortie de la gare de Montreux.*

*Pour conclure je veux encore*

- féliciter et remercier tous les collaborateurs de l'entreprise, pour la part très active, qu'ils prennent, jour après jour, à assurer le bon fonctionnement et positionnement de notre compagnie,*
- saluer l'engagement de nos fournisseurs-partenaires, attachés à comprendre nos besoins et à y répondre au mieux,*
- relever notre collaboration avec les compagnies de transport BLS, TPC, TPF notamment, concurrentes mais néanmoins partenaires, avec qui nous apprécions de pouvoir échanger expériences, conseils et services.*
- remercier les membres du conseil d'administration pour leur engagement dans le suivi attentif de l'ensemble des affaires et pour l'excellent climat de confiance réciproque, d'ouverture, de loyauté et de simplicité qu'ils font régner en son sein.*

*Je vous remercie de votre attention, vous souhaite une bonne assemblée, en vous invitant, bien sûr, à suivre les propositions du Conseil d'Administration. »*

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président constate que les actionnaires ont été convoqués par lettre personnelle le 23 mai 2023, conformément aux dispositions statutaires.

Le rapport de gestion de l'exercice 2022 ainsi que ceux de l'organe de révision étaient disponibles dès le 23 mai 2023 en format électronique sur le site internet [mob.ch/ag](http://mob.ch/ag) et pouvaient, sur demande, être envoyés.

L'ordre du jour, envoyé aux actionnaires avant l'assemblée, comprend les points suivants :

- 1. Rapport de gestion, comptes annuels et comptes consolidés 2022**
- 2. Rapports de l'organe de révision sur les comptes annuels et consolidés 2022**
- 3. Décision sur l'attribution ou le prélèvement aux réserves légales et l'affectation du résultat du bilan pour l'année 2022**
- 4. Décharge au Conseil d'administration**
- 5. Election au Conseil d'administration**
- 6. Election de l'organe de révision**
- 7. Divers**

Le Président demande si un actionnaire désire encore une modification de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

Le Président donne la parole au Directeur général, qui dresse un tableau de l'année 2022 en se basant sur une présentation projetée à l'assemblée.

Le Directeur général dit son plaisir à présenter des chiffres inespérés, qui seront détaillés par le responsable des finances. Nous progressons à + 38 % par rapport à l'année précédente, alors même que certains touristes ne sont pas encore de retour. Rappelons que nous dépendons à 80 % du tourisme, le solde étant du trafic pendulaire et régional.

Cet excellent résultat nous permet de reconstituer nos réserves et d'effectuer certains investissements.

L'année 2022 a été marquée par la mise en service du GoldenPass Express (GPX), attendu depuis plus de 10 ans. Le bogie du GPX est beaucoup plus complexe et plus lourd que le prototype original. Il s'agit d'une innovation mondiale, avec 4 roues indépendantes, sans essieux.

En avril 2022, les restrictions Covid ont enfin été levées. Dès le mois de mai, les touristes étaient présents en nombre, ce qui explique les excellents résultats qui sont présentés aujourd'hui.

Les bogies du GPX ont été finalisés auprès de l'entreprise RailTech à Villeneuve. En juin, la première rame complète a effectué des essais en ligne. L'homologation a nécessité un travail de longue haleine, en concertation avec le BLS et le constructeur Alstom. L'inauguration a été réalisée au début décembre, avec notre marraine Shania Twain et en présence des représentants de Nankai Electric Railway, notre société sœur japonaise. Le retentissement médiatique a été très important. Au début 2023, une publicité avec Roger Federer produite par Suisse Tourisme a été tournée dans le GPX. Elle a à ce jour été vue par plus de 100 millions de personnes. La version raccourcie est diffusée devant l'assemblée.

Un certain nombre de travaux ont aussi été réalisés en 2022. Le Directeur général présente le tunnel rénové des Avants. Celui des Gîtes, près d'Allières, est en cours de réalisation. Il annonce également la rénovation à venir du tronçon entre Montbovon et les Cases, à l'horizon de 10 ans. Ces gros travaux nous permettront ensuite de bénéficier d'une infrastructure neuve pour une durée de 100 ans.

M. Nicolas Rérat, responsable Finances, présente ensuite les résultats financiers :

### **Investissements**

En 2022 nous avons réalisé des investissements pour un montant total de 51 millions, dont les 2/3 (65 %) dans le secteur Infrastructure.

Les projets les plus importants réalisés en 2022 sont (TOP5) :

- Achat des véhicules GPX, CHF 14 millions (au total CHF 100,6 millions avec les véhicules à plancher bas) ;
- Renouvellement du tunnel des Gîtes, CHF 4 millions (au total CHF 8 millions) ;

- Construction des rampes à écartement variable en gare de Zweisimmen, CHF 4 millions (au total CHF 6 millions) ;
- Renouvellement du tunnel des Avants, CHF 4 millions (au total CHF 11,4 millions) ;
- Poste d'enclenchement à Montreux, CHF 3 millions (au total CHF 5,4 millions).

### **Taux de couverture voyageurs**

- Le taux de couverture Voyageurs représente la part des charges de la société qui est financée par les voyageurs achetant un billet ou un abonnement, le reste étant financé par une indemnité versée par la Confédération et les cantons (VD/BE/FR).
- Le résultat obtenu en 2022 est de 35 %. Il est bon car meilleur que 2021, mais également meilleur que le budget. La ligne Montreux-Zweisimmen obtient un taux de 40 % et la ligne Zweisimmen - La Lenk 25 %.
- Le taux de 2021 était très bas et fortement impacté par la baisse de la demande sur nos lignes. On n'a pas encore retrouvé la valeur de 44 % de 2019 ou de 47 % en 2015.
- En comparaison aux autres entreprises suisses, nous figurons en-dessus de la moyenne des entreprises à voie métrique, qui était de 41 % en 2019 et de 33 % en 2022.

### **Réserve pour perte future**

Selon la Loi fédérale sur le Transport de Voyageurs et la Loi fédérale sur les Chemins de Fer, le bénéfice réalisé dans le secteur TRV et Infrastructure doit être attribué à une réserve pour perte future.

Pour le secteur voyageurs le mauvais résultat 2020 a nécessité la dissolution de nos réserves accumulées depuis plusieurs années. Ainsi, nous n'avions plus de réserve pour financer la perte réalisée dans le secteur subventionné du TRV en 2021 et avons dû demander une indemnité supplémentaire. Le bon résultat 2022 permettra de réattribuer un montant de CHF 1'590'620.- à cette réserve.

Pour analyser le résultat 2022, nous l'avons comparé à l'année précédente 2021, mais pour disposer d'une base « normale hors mesure de confinement », nous l'avons surtout comparé à 2019, qui est le meilleur exercice du MOB.

Après deux années de COVID durant lesquelles nous avons utilisé nos réserves et reçu une indemnité supplémentaire, l'exercice 2022 est à nouveau bénéficiaire avec un résultat d'exploitation présentant un bénéfice de CHF 2'507'858.-. Ce résultat provient :

- des activités indemnisées pour un montant de CHF 1'937'067.- TRV et Infrastructure ;
- des activités non-indemnisées telles que l'immobilier, publicité et automates, avec un léger bénéfice de CHF 570'793.-.

Si l'on regarde de plus près les valeurs par domaine, nous obtenons un résultat de plus de CHF 2'348'777.- pour le domaine Voyageurs.

- Les offres de transport 2022 demandées par nos commanditaires (Confédération et cantons) ont été réalisées et signées à la fin de la période de pandémie. Il était dès lors difficile d'estimer la reprise de la demande et des recettes.
- En 2022 la fréquentation a été nettement meilleure que l'année précédente (+40 % recettes de transport) mais toujours plus faible qu'en 2019 (-12 %).
- Du côté des charges, nous avons élaboré un plan d'économie intégré dans le budget 2022, que nous avons tenu.
- Nous avons également supporté des coûts supplémentaires en réalisant un rattrapage d'amortissements à hauteur de CHF 945'000.- afin d'anticiper de 2029 à 2026 la fin de vie de la flotte des véhicules 5000 engagée dans le Simmental.

### **Secteur infrastructure**

- En 2022, nous réalisons une perte de CHF 367'675.- qui provient principalement de la baisse des recettes du prix du sillon. L'Infrastructure est en partie financée par un pourcentage des recettes de transport, par conséquent la réduction de la demande impacte aussi ce secteur.
- Durant l'année, lorsque nous avons estimé l'impact de cette réduction des recettes, nous avons décidé de ne pas réduire l'entretien qui est nécessaire et de financer cette perte avec la réserve.

### **Services généraux**

- Il s'agit là principalement de l'immobilier.
- Il n'y a rien de particulier à signaler. Les loyers externes sont stables à CHF 732'925 (contre CHF 676'878.-), ce qui représente + 8 % par rapport à l'année précédente.

Le Président remercie MM. Oberson et Rérat et donne les informations suivantes sur la constitution du bureau de l'assemblée :

Président : Pierre Rochat

Secrétaire : Alain Jeanmonod

Scrutateurs : Jean-Daniel Moreillon et Alexandre Vautier sont désignés, conformément à l'art. 16 des statuts.

Le Président constate que les prescriptions relatives à la convocation de l'assemblée ont été respectées, avec communication de l'ordre du jour.

La liste de présence permet de constater la présence de 121 actionnaires, représentant 1'820'316 actions nominatives de CHF 10.-, donnant droit à 1'820'316 voix, la majorité à 910'159 voix, la majorité qualifiée des deux tiers 1'213'544 voix, ce qui représente 88 % du capital-actions de CHF 20'687'570.

La société détient 865 actions propres dont le droit de vote est suspendu (art. 659a CO).

Conformément à l'article 689e CO, les actions sont représentées par les catégories suivantes :

- actions personnellement représentées : 5'262
- actions représentées par les indépendants : 1'815'034
- actions représentées par les dépositaires : aucune
- actions représentées par les organes: 20

Le Président propose de voter, en règle générale, à main levée.

Dans le cas où une majorité prépondérante n'est pas évidente ou sur demande d'un actionnaire, le vote sera effectué en utilisant les coupons détachables, annexés aux cartes d'admission.

La procédure de vote simplifié est acceptée.

## **1. Rapport de gestion, comptes annuels et comptes consolidés 2022**

Le rapport de gestion ainsi que celui de l'organe de révision ayant été mis à la disposition des actionnaires, le Président demande s'il y a des questions et/ou si la lecture est souhaitée.

La lecture n'est pas demandée et les actionnaires ne posent pas de questions.

Le Président propose aux actionnaires de procéder au vote sur les rapports de gestion et les comptes, en bloc, sous point 2, avec les rapports de l'organe de révision. Cette proposition est acceptée.

## **2. Rapports de l'organe de révision sur les comptes annuels et consolidés 2022**

Le Président demande si la lecture de ces documents, reproduits aux pages 16/17 et 34/35 de la partie financière du rapport de gestion, est demandée ou s'il y a des questions.

La lecture n'est pas demandée et les actionnaires ne posent pas de questions.

Le Président demande à l'organe de révision s'il a un commentaire particulier à ajouter.

M. Pierre-Alain Coquoz de Mazars n'a pas de remarques à faire.

Le Président soumet donc au vote l'ensemble des rapports soit :

- le rapport de gestion,
- les comptes annuels et les comptes consolidés 2022,
- les rapports de l'organe de révision.

**L'assemblée prend acte des rapports de l'organe de révision et adopte le rapport de gestion ainsi que les comptes annuels et consolidés 2022 à l'unanimité.**

### **3. Décision sur l'attribution ou le prélèvement aux réserves légales et l'affectation du résultat pour l'année 2022**

Le Conseil d'administration propose aux actionnaires ce qui suit :

- d'attribuer à la réserve générale CHF 65'750.-,
- de prélever à la réserve pour pertes futures infrastructure CHF 388'715.-,
- d'attribuer à la réserve pour pertes futures trafic voyageurs CHF 1'590'620.-,
- de reporter à compte nouveau le bénéfice ressortant du bilan de CHF 7'690'479.-.

**La proposition est acceptée à l'unanimité.**

### **4. Décharge au Conseil d'administration**

Le Conseil d'administration propose aux actionnaires de lui donner décharge pour l'exercice 2022.

**La proposition est acceptée à l'unanimité.**

Le Président remercie l'assemblée pour la confiance accordée au conseil d'administration.

Le Président passe la parole au Vice-Président pour le point 5.

### **5. Election au Conseil d'administration**

M. Nicolas Vauclair explique que M. Pierre Rochat siège au Conseil d'administration depuis 2010 et qu'il le préside depuis 2013. Il rappelle son parcours et explique que son actuel mandat arrive à échéance. Le Conseil d'administration propose à l'assemblée de le réélire au titre d'administrateur et président pour un nouveau mandat de deux ans correspondant à la fin de la durée maximale de mandat de 15 ans, fixée par les statuts.

**La proposition est acceptée. Monsieur Pierre Rochat est élu à l'unanimité, avec 3 abstentions (représentant 140 voix) et aucune opposition.**

Le Président remercie l'assemblée de son élection et accepte le mandat.

### **6. Election de l'organe de révision**

Le Président propose de réélire Mazars à Lausanne en qualité d'organe de révision des comptes 2023. Aucune autre proposition ne lui est parvenue.

**La proposition de désigner Mazars à Lausanne en qualité d'organe de révision des comptes pour 2023 est acceptée à l'unanimité.**

Monsieur Pierre-Alain Coquoz de Mazars accepte le mandat.

## 7. Divers

M. Boris Fringeli, Syndic de Haut-Intyamon, seule commune fribourgeoise traversée par le MOB, déplore des ruptures de correspondance dans le sens Montreux-Bulle. Il demande d'améliorer la fiabilité des horaires. Il félicite par ailleurs la société pour ses bons résultats et demande de prendre au sérieux les préoccupations des usagers liées aux horaires.

Le Directeur général prend la parole pour expliquer que les nouveaux horaires résultent d'une demande des TPF, qui ont décidé de prioriser Bulle par rapport à Montbovon. Or, le MOB doit souvent attendre les correspondances des CFF à Montreux, ce qui entraîne des retards et parfois des ruptures de correspondance à Montbovon. Dans l'autre sens, il a été décidé d'ajouter 2 minutes au départ de Montbovon direction Montreux, afin d'améliorer les choses. La situation sera observée de près.

M. Enz demande quels sont les voyages par obligation et demande de les distinguer de ceux d'agrément. Le Directeur général rappelle que nous avons 80 % de tourisme. Par ailleurs, les porteurs d'abonnements généraux voyagent aussi beaucoup pour les loisirs. L'intervenant suggère que cela figure dans le rapport de gestion.

M. Cochard demande ce qu'il advient des véhicules anciens entreposés au bord de la voie. Le Directeur général explique qu'un véhicule doit être homologué pour pouvoir circuler. Les véhicules anciens doivent avoir un intérêt pour être rénovés. Les autres ont été cédés, par exemple à Madagascar ou en France. Nous avons conservé une automotrice 4000, ainsi que les voitures 101 et 102, en vue de leur rénovation pour un montant de CHF 1,5 à 2 millions.

Le Président annonce un toilettage des statuts pour les rendre conformes au nouveau droit de la société anonyme en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Le Conseil d'administration reviendra vers les actionnaires avec ce point à l'assemblée générale ordinaire 2024.

Comme cela se fait généralement et pour les besoins des inscriptions des décisions, le Président sollicite l'assemblée afin qu'elle autorise que le procès-verbal de l'assemblée générale de ce jour soit adopté par le Conseil d'administration.

**La proposition est acceptée à l'unanimité par l'assemblée générale.**

Le Président remercie les actionnaires présents et les invite à l'apéritif.

Il lève l'assemblée générale ordinaire à 15h00.

Le Président

Le secrétaire général

Scrutateur

Scrutateur

Pierre Rochat

Alain Jeanmonod

Jean-Daniel Moreillon

Alexandre Vautier